



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Sainte-Pezenne

Mardi 7 février 2017

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Maison des associations – rue Centrale

Co-Présidents: Elmano MARTINS (Co-président élu), Christine ARMAND (Co-présidente habitante).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Rose-Marie NIETO et Florent SIMMONET (Conseiller municipal).

Agents municipaux : Sabrina VOLET (Coordinatrice, service Vie participative).

Membres : Olivier AUBINEAU, Benoit FACQUIER, Paul GUILBERTEAU, Jean-Michel MAGRET, Patrick MARTIN, Jean VIGNET.

Excusés : Dominique JEUFFRAULT

Public : 11 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Présentation du projet de la rue de la Routière

2. Point d'avancement des dossiers Espaces publics

- Rue de la Routière (partie urbaine) : visite sur site
- Route de Coulonges (entre les rues Léon Bourgeois et l'Hometrou),
- Rue Léon Bourgeois
- Rue du Dixième
- Rue Sérigny
- Carrefour Coulonges/ Coteau Saint Hubert

3. Information sur les dossiers ayant un impact sur le quartier

- Incivilités dans le parc du Centre Socioculturel
- Information sur la déchèterie du Vallon d'Arty

4. Informations diverses d'actualité

- Eclairage public sur le quartier de Ste Pezenne : projets à venir sur 2017
 - Proposition de formation pour l'utilisation des espaces privés des Instances de la Vie Participative
 - Evènement dans les quartiers
 - Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes
 - Info Journée de la propreté
-

1. Présentation du projet de la rue de la Routière par Fabrice DARTAYET, responsable du bureau d'études, Direction des Espaces publics

Rappel

Le projet d'aménagement de la rue de la Routière prévoit la création d'un chemin calcaire sur la partie Nord, sur l'emplacement réservé.

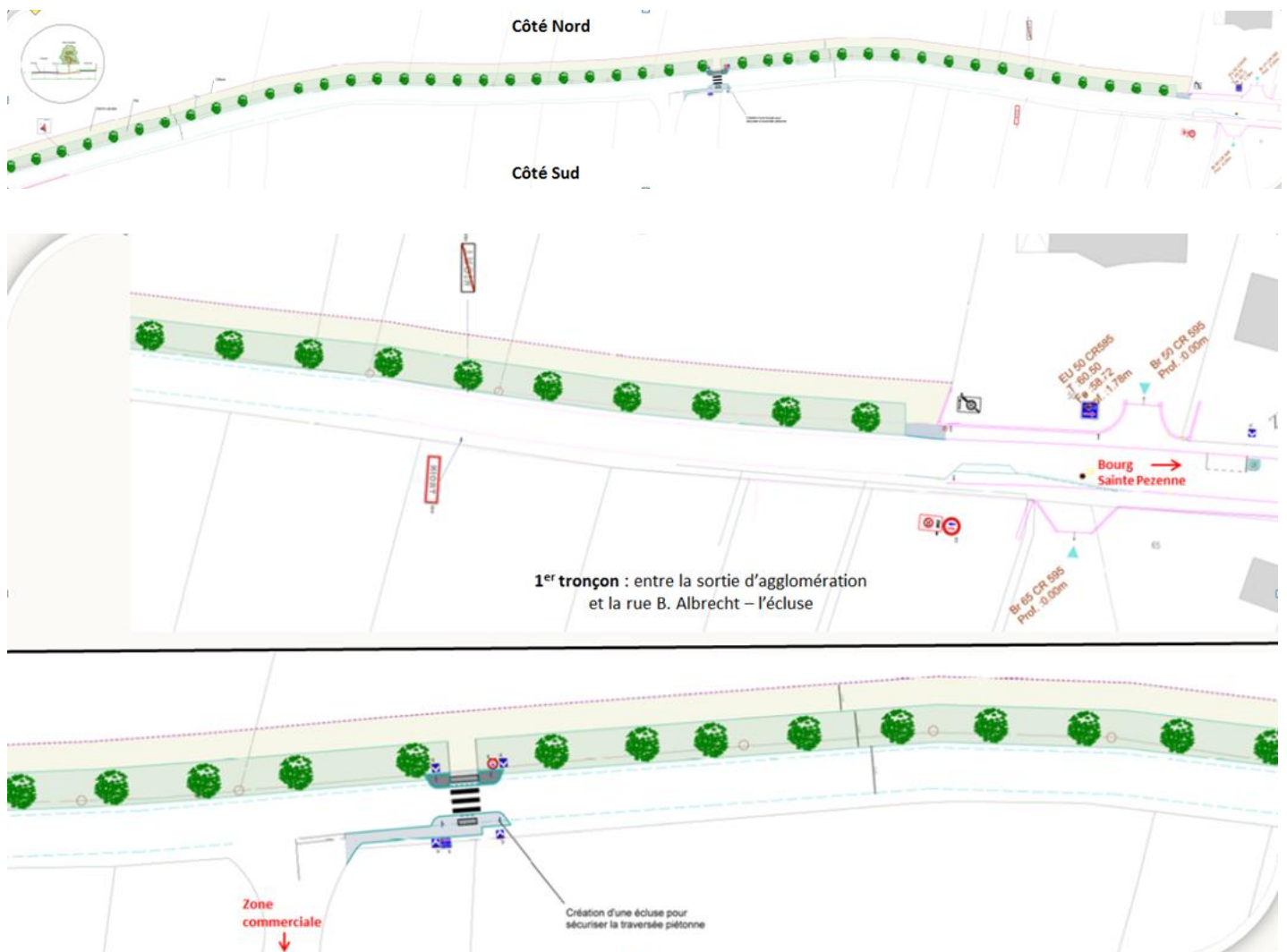
Le projet comprend :

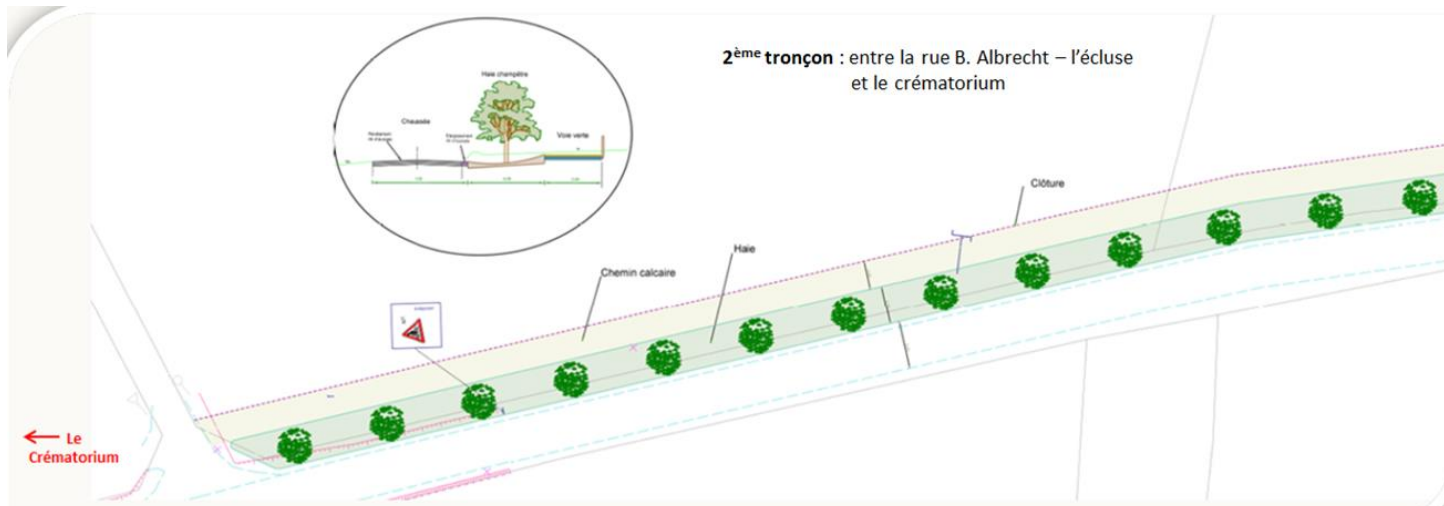
- La réalisation d'un cheminement d'une largeur de 3.00m, espace partagé piétons/ vélo (voie verte) côté Nord,
- Présence d'une bande enherbée (entre la chaussée et le cheminement),
- La création d'une « écluse » pour sécuriser la traversée piétonne de la rive Nord vers le Sud (pour un accès facilité au pôle de commerces accessibles par la rue B. Albrecht) et permettra également de faire ralentir les véhicules.

Les travaux sont envisageables en 2 tranches

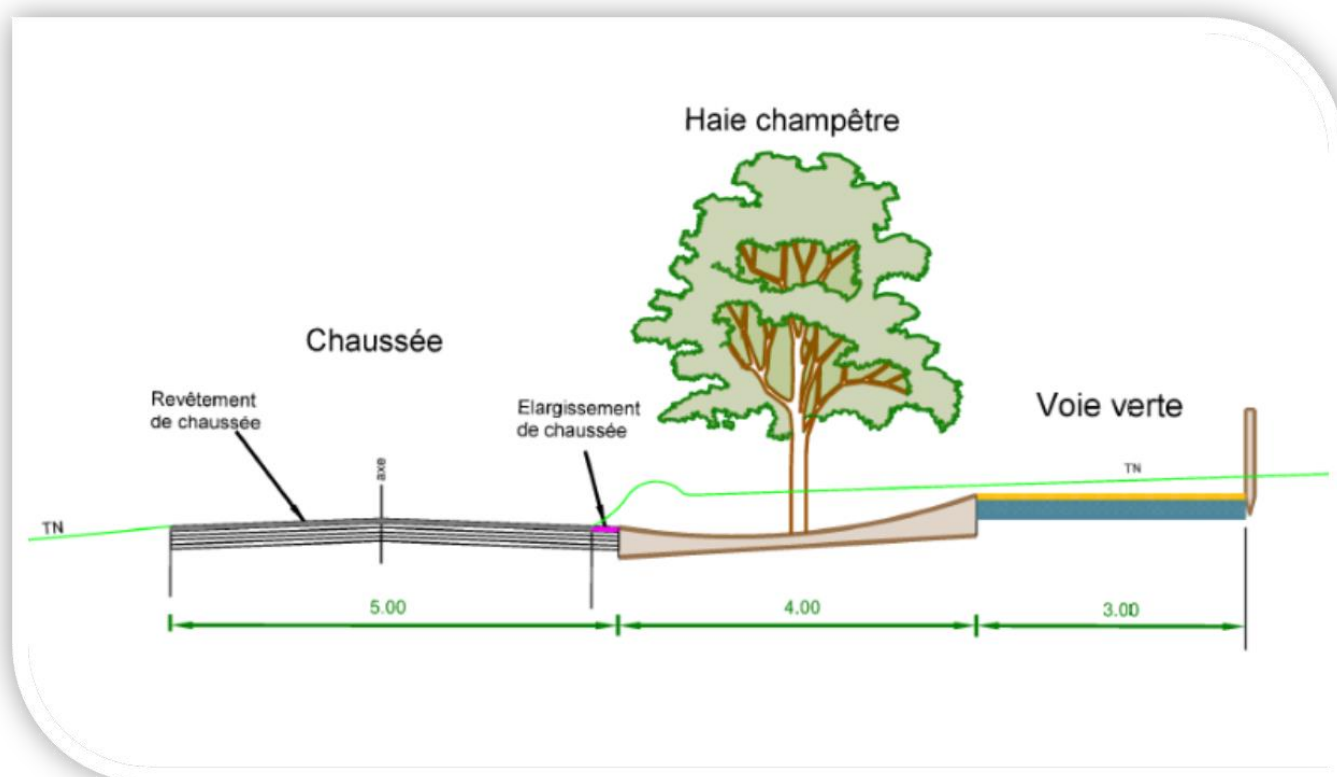
- 1- Entre la limite de l'agglomération et le chemin d'accès aux commerces : 45 000€,
- 2- Entre le chemin d'accès aux commerces et le crématorium : 60 000€.

La Direction de l'Urbanisme procède actuellement aux démarches d'acquisitions foncières auprès des différents propriétaires.





Plan de coupe



2. Point d'avancement des dossiers Espaces publics

a) Rue de la Routière (partie urbaine)

La commission évoque le manque de sécurité sur le tronçon rue de la Chaintre brûlée et l'allée de la Routière. Il manque un passage piéton et le stationnement est anarchique.

Une visite sur site est programmée le lundi 20 février 2017 à 18h00. Le RDV est fixé à l'arrêt de bus.

b) Avancée des travaux, route de Coulonges (entre les rues Léon Bourgeois et l'Hometrou)

➤ Travaux d'effacement et d'éclairage

Les travaux sont programmés en avril 2017 pour une durée de 3 mois.

La Route de Coulonges sera fermée à la circulation pendant une partie des travaux (un mois et demi) puis des fermetures ponctuelles le reste du temps.

L'accès pour les riverains et les commerces sera facilité par le Nord pendant la réalisation des travaux en bas de la rue puis par le Sud pendant la réalisation des travaux sur la partie haute de la rue.

➤ Aménagement des trottoirs et des arrêts de bus

Les travaux sont prévus pour l'été 2017

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du précédent Conseil de quartier, (après une étude « affinée ») l'emprise est suffisante pour intégrer au projet une bande cyclable dans le sens descendant entre le rond-point Sicard et le Lycée Horticole.

Aussi, le Département a donné un accord de principe pour financer la reprise de la chaussée sur ce tronçon.

➤ Autres demandes – Route de Coulonges - formulées par la commission « Cadre de vie »

Demande de repeindre le passage piéton situé devant le Crédit Agricole et la pose de panneaux pour indiquer la présence de plusieurs groupes scolaires.

Réponse du service : *La reprise du marquage du passage piéton sera programmée qu'en fin d'année car cette zone va être endommagée par les travaux. Concernant la demande de signalisation des écoles, il existe déjà des panneaux « Danger » (du code la route) en amont du carrefour.*

Le radar pédagogique a été retiré, pourquoi ?

Réponse du service : *Le radar pédagogique est amovible. Il n'a pas vocation à rester implanté sur le même site. Il est actuellement au bourg de Sevreau. Si besoin, il pourra être repositionné sur une nouvelle période route de Coulonges.*

c) Rue Léon Bourgeois

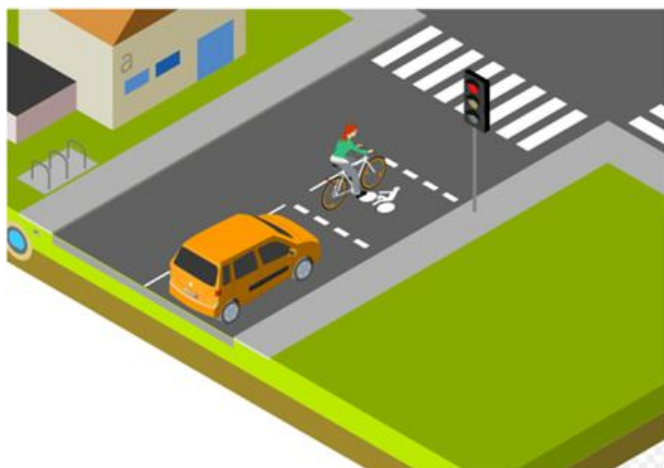
Suite à plusieurs demandes des riverains, la Direction des Espaces publics propose la fermeture physique de la rue Léon Bourgeois pour empêcher l'entrée sur cette rue depuis l'avenue de Nantes, en conservant l'accès pour les vélos.

D'après les riverains, les véhicules emprunteraient cette rue comme voie de shuntage ; c'est-à-dire un itinéraire bis considéré par les usagers comme étant plus rapide que les voies de circulation officielles et calibrées pour un trafic conséquent, pour accéder plus rapidement route de Coulonges et éviter ainsi le rond-point au niveau de la boulangerie « Sicard ».

Le Conseil de quartier émet des réserves sur cette demande et ne voit pas l'intérêt de la fermeture qui au contraire engorgerait davantage ce rond-point.

d) Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes par Fabrice DARTAYET, Bureau d'études/ DEP

Le « sas vélo » : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être mieux visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.


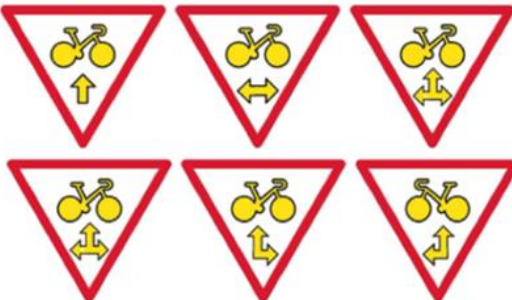




La nouvelle signalisation

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

Les obligations des cyclistes

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.

 <p>M12 Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par les flèches à la condition de ne pas gêner les usagers ayant le vert.</p>	<p>Exemples de variantes du M12</p> 
--	--

<p>Schéma 1</p> 	<p>Schéma 2</p> 
--	--

En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

e) Rue du Dixième

Des riverains ont signalé un stationnement récurrent de véhicules sur la ligne jaune (quasiment effacé) lui rendant très compliqué les manœuvres pour rentrer et sortir de chez eux.



Réponse : la bande jaune sera repeinte de chaque côté de la rue sur le tronçon concerné.

➤ Autres demandes – Rue du Dixième - formulées par la commission « Cadre de vie »

Au n°17 rue du Dixième : mur appartenant à la Ville écroulé depuis mars 2016, donnant sur la raquette de retournement des bus. Est-il prévu de le réparer ?



f) Rue Sérigny

Ancien chemin communal agricole converti en route il y a quelques années, depuis la création de la déchèterie.



Au dernier Conseil, il avait été demandé les résultats de la classification des véhicules.

Classification des véhicules

5820 véhicules légers ont été comptés, soit 84 % du nombre total de véhicules classifiés.

841 camionnettes ont été comptées, soit 12% du nombre total de véhicules classifiés.

175 Poids Lourds ont été comptés, soit 3 % du nombre total de véhicules classifiés.

72 Poids Lourds avec remorque ont été comptés, soit 1 % du nombre total de véhicules classifiés.

La commission « Cadre de vie » signale l'absence d'une continuité piétonne du Crématorium pour rejoindre le chemin du 3^{ème} Millénaire.

Aussi, depuis des années, ce chemin communal qui mène à la déchèterie du Vallon d'Arty est pollué par de nombreux déchets. Elmano Martins, Co-président élu, s'engage à rédiger un courrier au président de la Communauté d'Agglomération Niortaise et à son vice-président en charge des déchets ménagers pour essayer de trouver une solution.

3. Information sur les dossiers ayant un impact sur le quartier

a) Parc du Centre Socioculturel

Problème récurrent sur le parc et abords du CSC Ste Pezenne – problématique de santé publique sur l'espace public



Depuis octobre 2016, le Centre Socioculturel est confronté régulièrement à des rassemblements d'individus et à une problématique de santé publique (consommation de stupéfiants) sur le parc et ses alentours.

Depuis novembre 2016, des rondes régulières ont été effectuées par la Police municipale, de la Médiation sociale, le service de la Propreté urbaine et du CAARUD.

Les proviseurs et principales des établissements ont été alertés. Une réunion est programmée le jeudi 16 février avec les différents partenaires afin de trouver des solutions et pouvoir tenter une action.

b) Information sur la déchèterie du Vallon d'Arty

Aménagement d'un centre technique

Le site du Vallon d'Arty, créé dans les années 1970 pour accueillir un centre d'enfouissement des déchets ménagers, représente aujourd'hui 19 ha, structurés en pôle d'activités : déchèterie, plateforme de compostage, stockage de déchets inertes... La déchèterie accueille à elle seule 80 000 visiteurs par an.

Au printemps 2017 commenceront les travaux de réalisation d'un bâtiment destiné à remplacer les structures modulaires actuellement en place. Celles-ci abritent les bureaux, vestiaires et sanitaires indispensables à la vingtaine d'agents qui travaillent sur le site.

La nouvelle construction comprendra également une salle de réunions d'une capacité de 30 personnes –notamment pour l'accueil des nombreux élèves en sortie pédagogique – et un laboratoire d'analyse des lots de compost.

La zone d'entretien du matériel spécifique à la déchèterie, actuellement trop étroite, sera entièrement refaite elle aussi. Le bâtiment avec son chauffe-eau solaire et sa chaufferie au bois sera classé HQE (Haute qualité environnementale).



•La fin des travaux est prévue au premier semestre 2018. Pendant toute leur durée, la circulation sur le site sera organisée de façon à éviter tout impact sur l'accueil des usagers.

Horaires d'ouverture de l'accueil :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
- Pendant les vacances scolaires : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

4. Informations diverses d'actualité

✓ **Eclairage Public sur le quartier de Ste Pezenne : projets à venir sur 2017** : Rénovation et rationalisation de l'éclairage sur le parc Sainte Pezenne.

La Ville a travaillé sur son schéma directeur d'éclairage public et projette de remplacer les luminaires existants par du système LED. Le coût de cet investissement est chiffré à 4 millions d'euros.

La ville de Niort compte 13 000 luminaires qui coûtent chaque année 800 000€ en dépense d'énergie.

- ▶ Les luminaires dont le projet de remplacement est étudié pour cette année sont en violet.
- ▶ Projet également de suppression ou désactivation de luminaires
 - ▶ il y a beaucoup d'éclairage déployé sur des secteurs n'ayant pas forcément d'habitation en marge agricole
 - ▶ De nombreuses voies sont privées mais sont alimentées par le réseau d'éclairage public

Ajout d'éclairage public

- ▶ Rue du Moulin d'âne, parking de la salle des fêtes

En mars : pose de 3 luminaires à détection de présence dont 2 alimentés grâce à des panneaux solaires

- ▶ Rue Angelina Faity

Ajout de 2 luminaires en vert avant juin 2017

Questionnement sur l'usage

- ▶ Rue de l'avenir : Les 3 luminaires ne sont pas maintenables à cause de la végétation dense.

Suppression d'éclairage public

- ▶ Rue Beguin

- ▶ Rues Rodin et Puget

- ▶ Rue de Buffevent

- ▶ Rue Angelina Faity

▶ Route de Coulonges : Itinéraire piéton va être aménagé rue routière (sans éclairage) pour aller jusqu'au chemin du 3ième millénaire et la bibliothèque départementale.

- ▶ Rue de la verte vallée

Désactiver l'éclairage privé

- ▶ Rue Suzanne Noel

- ▶ Rue des frères Maichain

- ▶ Rue des buissons

- ▶ Allée du Capitaine Bellenger

- ▶ Parking privés Senkara et Ben Barka

- ▶ Rue Jean Gorin

- ▶ Rue Centrale : Sur les deux impasses, une seule est privée mais les deux sont éclairées à l'heure actuelle.

Information des propriétaires par courrier de la désactivation dans le cadre de la rénovation et de l'invitation à s'alimenter par leurs propres moyens. Recherche de solution alternative également.

Questions

L'extinction de l'éclairage public va-t-elle être généralisée sur toute la ville ?

Pourquoi les cités dortoirs restent-elles allumées la nuit ?

Le Centre Socioculturel reste éclairé ce qui incite des individus à squatter le parc la nuit.

Les membres du Conseil de quartier demandent un retour d'expérience suite à l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public.

Les différentes remarques et questions ont été relayées auprès du service compétent. Des réponses seront apportées lors du prochain Conseil de quartier.

✓ **Proposition de formation pour l'utilisation des espaces privés des Instances de la Vie Participative**

Le lancement de l'espace numérique a eu lieu le 6 décembre lors du temps fort de la Vie participative.

Afin de pouvoir s'inscrire, les conseillers de quartier recevront un mail indiquant les dates de formations qui auront lieu au cours du mois de mars 2017.

Chaque formation sera limitée à 12 participants. Des vidéos tutoriels seront mises en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

Il s'agit d'un espace en ligne pour échanger : les dates de réunions, les comptes rendus des commissions et groupes projets ..., des documents divers pour faciliter les réflexions, des forums pour discuter sur des thématiques ...

The screenshot shows a web interface for the 'Espace Membre Démocratie Participative' of the city of Niort. The header includes the Niort logo and the text 'Espace Membre Démocratie Participative'. A user profile for 'Floriane BOURREAU' is visible in the top left. A navigation menu on the left lists various sections like 'Nord', 'Accueil', 'CONSEIL', 'Description du conseil', 'Partage documentaire', 'Calendrier', 'Forum', 'DONNEES PARTAGEES', 'Permanences des élus', 'Calendrier général', 'Partage documentaire IC', and 'DECONNEXION'. The main content area is titled 'Bienvenue sur l'espace membre Démocratie Participative de la ville de Niort.' and contains three sections, each representing a different neighborhood. Each section provides the name of the 'Coordinatrice Vie participative' (or 'Coordinateur'), their email address, phone number, and the location of the 'Espace Michelet'.

✓ Evènement dans les autres quartiers

-> Conseil de quartier de Souché - Espace Lambon - Exposition de printemps – « RegArts évanescents » aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :

- Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;
- Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

-> Le Petit Marché de Souché – Dimanche 9 avril 2017 de 9h à 13h rue de la Mairie

-> Troc au jardin de St Florent – Dimanche 9 avril 2017 de 14h à 18h place Georges Renon

-> Conseil de quartier Centre-ville - Boîtes à livres : inauguration des boîtes d'échange de livres en libre-service : lors de la semaine de la francophonie du 18 au 26 mars.

✓ Info Journée de la propreté - samedi 13 mai

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai 2017.

Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.

- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Si le Conseil de quartier souhaite participer à l'opération : contact service Vie participative.

✓ Questions diverses

Presbytère : Quelle est la nature des travaux qui sont en cours sur le toit ?

Réponse du service : Les tuiles ont été remplacées

Marais du Galuchet : Les arbres malades vont-ils être remplacés ?

Réponse du service : Un bilan de biodiversité vient d'être réalisé par le bureau d'études des Espaces verts. Il ne figure pas dans le rapport de pathologie de la végétation. Le site étant classé Natura 2000, un plan de gestion est établi. A ce jour, il ne mentionne aucune replantation d'arbres.

Parc du Centre Socioculturel : Sous les sapins, depuis l'abattage d'un arbre malade, un trou s'est formé. Il est demandé de sécuriser et reboucher ce trou.

Demande transmise au service compétent.

La déchèterie du Vallon d'Arty : Le site est-il surveillé la nuit ?

Demande transmise au service compétent.

Rue Angéline Faity : Cette rue est très fréquentée et jugée dangereuse.

Information prise en compte. A l'occasion de la visite sur site rue de la Routière du 20 février, la commission se rendra sur place.
